



28 février 2020

**PUBLICATION MENSUELLE DU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL ET  
DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

**Articles L.233-8 II du Code de commerce et 223-16 du Règlement Général de L'AMF**

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre total de droits de vote</b>	
		<b>théoriques*</b>	<b>exerçables**</b>
<b>31 janvier 2020</b>	44 436 235	50 115 315	49 639 295

\* Ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote, conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers relatif au calcul des franchissements des seuils de nombre de droits de vote.

\*\* A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droits de vote.

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet d'Ipsos, rubrique Information Réglementée :

<https://www.ipsos.com/en/regulated-information/fr>